



Commune de Dully

Dully, le 11 septembre 2023

Préavis municipal N° 08

Demande de crédit d'investissement de CHF 650'000.- TTC pour la création de nouveaux collecteurs communaux d'évacuation des eaux usées dans le quartier Saint-Bonnet

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous soumet la demande d'un crédit d'investissement de CHF 650'000.- TTC pour la réalisation de nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées au quartier de Saint-Bonnet, la suppression du déversoir 106 ainsi que la création de nouvelles canalisations d'eaux claires et d'eaux usées pour évacuer les eaux de la parcelle 84.

OBJET DU PRÉAVIS

En accord avec le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), et plus particulièrement avec la mesure 16, les collecteurs d'eaux claires existants du quartier de Saint-Bonnet doivent être remplacés. Les diamètres des collecteurs évacuant les eaux claires ne sont pas suffisants. De plus, l'ensemble des eaux claires du quartier de Saint-Bonnet se déverse dans les eaux usées au niveau du déversoir d'orage 106. Ce déversoir n'est pas conforme et doit être supprimé.

Les eaux de la parcelle 84 sont évacuées dans un collecteur unitaire. Un nouveau projet de construction est prévu sur cette parcelle. Pour mettre en conformité l'évacuation des eaux de la parcelle, des nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées doivent être construits.

SITUATION ACTUELLE

Actuellement, un collecteur en béton de diamètre 300 mm évacue les eaux claires et un collecteur de diamètre 250 mm évacue les eaux usées du quartier de Saint-Bonnet. La capacité du collecteur d'eaux claires n'est pas suffisante. L'état des collecteurs d'eaux usées est bon. Ceux-ci n'ont pas besoin d'être remplacés.

Les eaux de la parcelle 84 sont évacuées par un collecteur unitaire.

L'ensemble d'eaux claires du quartier de Saint-Bonnet est déversé dans les eaux usées au niveau du déversoir d'orage 106.

LOCALISATION

Le projet de remplacement des collecteurs se situe dans le secteur Saint-Bonnet à Dully. Les parcelles sur lesquelles les travaux se dérouleront sont les suivantes : DP 9, 163, 284, 454, 85 et 316.

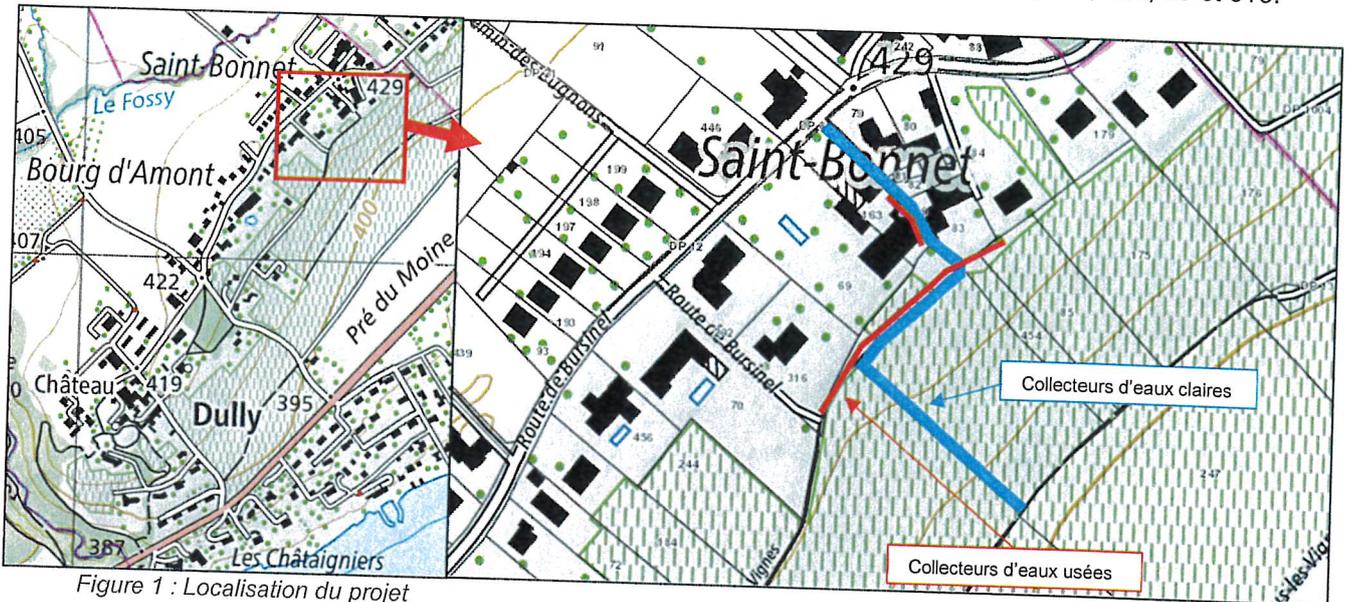


Figure 1 : Localisation du projet

SITUATION FUTURE ENVISAGÉE

Eaux claires

Le remplacement des canalisations existantes d'eaux claires débute en amont du chemin de Saint-Bonnet jusqu'à la chambre EC 1261 sur la parcelle 284. La longueur du tronçon à reconstruire est de 290 mètres. Le collecteur existant traverse des parcelles privées (jardin) ainsi que des vignes. Dans la mesure du possible, le projet prévoit de sortir de ces zones et de poser le collecteur sous les routes et le chemin en gravier existant.

Ces travaux permettent d'avoir un diamètre de collecteur suffisant pour évacuer les eaux claires du quartier. Le nouveau collecteur d'eaux claires projeté est en béton avec un diamètre nominal de 400 mm.

Le déversoir d'orage 106 sera supprimé ce qui stoppera le déversement des eaux claires dans les collecteurs d'eaux usées.

Une nouvelle canalisation d'eaux claires partant de la parcelle 84 et rejoignant le nouveau collecteur au chemin de Saint-Bonnet sera construit pour mettre en séparatif cette parcelle. Le collecteur aura une longueur de 26 m et un diamètre de 250 mm.

Les nouvelles canalisations d'eaux claires sont représentées sur la figure 2.

Les bassins versants d'eaux claires pris en compte pour le projet sont représentés en annexe 1 avec leur coefficient de ruissellement et leur surface. Les

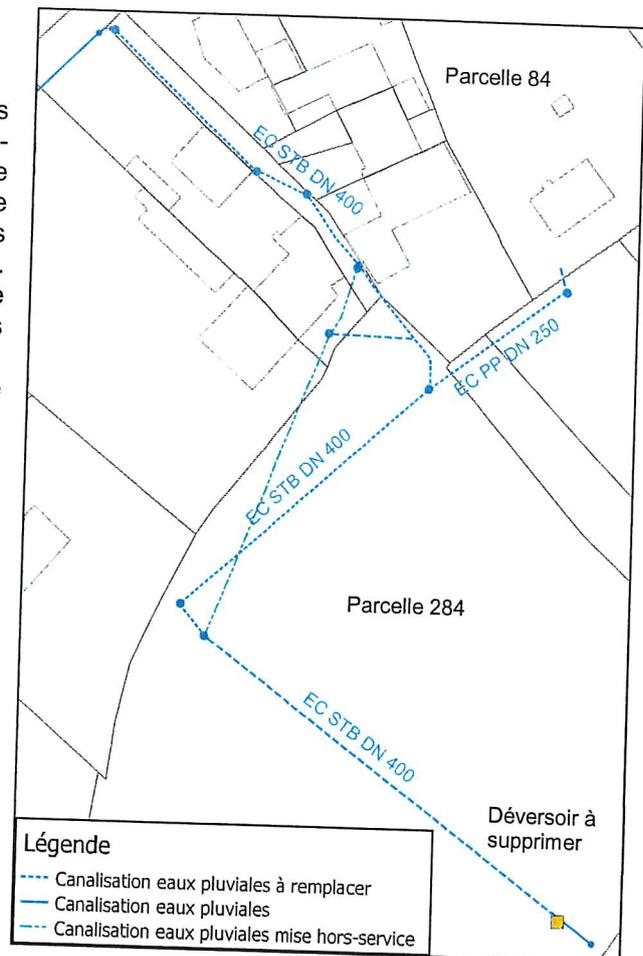
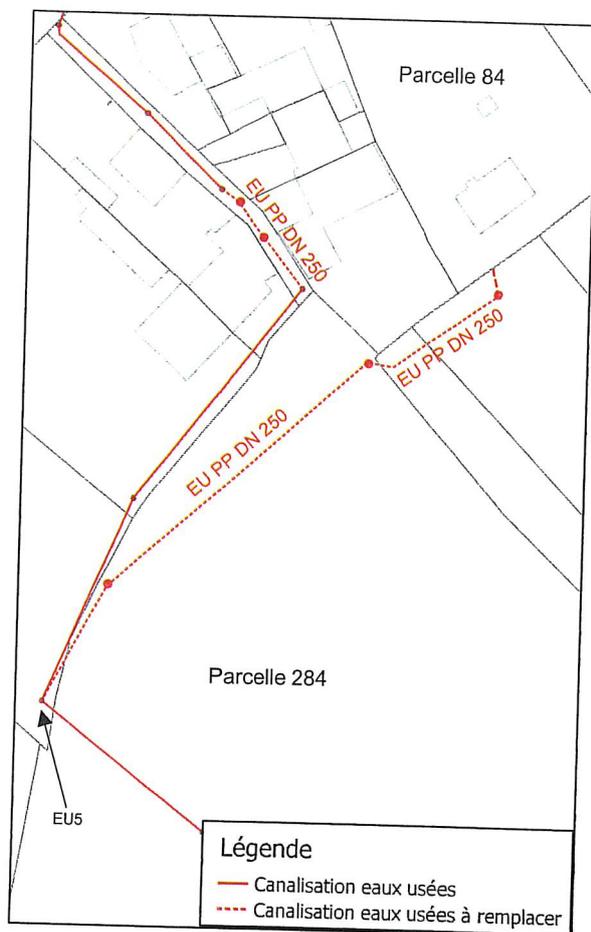


Figure 2: Schéma de modification du réseau d'eaux claires

coefficients de ruissellement des bassins versants sont celles du PGEE. Les routes ont un coefficient de ruissellement de 0,9.

Eaux usées



Un nouveau collecteur d'eaux usées de diamètre 250 mm et d'une longueur de 125 m environ sera construit pour évacuer les eaux usées de la parcelle 84. Il partira de la parcelle 84, longera les vignes jusqu'à se raccorder dans la chambre d'eaux usées EU 5 existante. Ce tronçon de collecteur sera à la charge des propriétaires de la parcelle 84. Un tronçon du collecteur d'eaux usées communal sera remplacé sur 27 m en bas du chemin de Saint-Bonnet. En effet, au niveau de la parcelle 84, la largeur du chemin de Saint-Bonnet est très étroite. Le collecteur d'eaux usées doit être déplacé pour permettre de judicieusement positionner le collecteur d'eaux claires et les autres services. Les nouvelles canalisations d'eaux usées sont représentées sur la figure 3.

Figure 3 : Schéma des modifications du réseau d'eaux usées.

Eau potable

Le SIDERE (Service Intercommunal de Distribution d'Eau potable de Rolle et Environs) a décidé de profiter de l'ouverture du chemin de Saint-Bonnet pour changer la conduite d'eaux potable existante en fonte. Celle-ci sera changée depuis la route de Bursinel jusqu'à la parcelle 284 sur une longueur de 110 m environ. Une conduite en PE DN 150 sera mise en place. Les 2 BH sur le tronçon réfectionné seront également changées. Les coûts à la charge du SIDERE leur seront facturés directement.

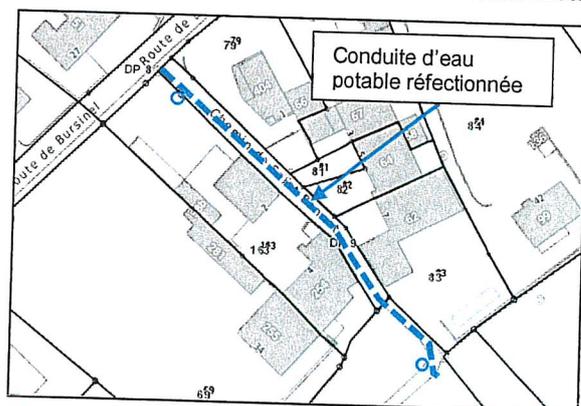


Figure 4: Réfection de la conduite d'eau potable

EXÉCUTION ET COÛTS DES TRAVAUX

Les travaux de collecteur se feront en fouille ouverte de l'aval vers l'amont. Une piste de chantier sera réalisée pour les travaux dans la zone de vignes de la parcelle 284. Les matériaux d'excavation seront le plus possible réutilisés lors du remblayage des fouilles dans la zone de vignes. Les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable seront réalisés en parallèle des travaux de collecteurs. Le réseau de Swisscom devra être légèrement déplacé sur environ 25 m dans le chemin de Saint-Bonnet pour permettre de correctement positionner tous les réseaux. La Commune de Dully procédera au paiement de ces travaux spécifiques et les refacturera à Swisscom, compte tenu du faible coût de ceux-ci. La couche de roulement du chemin de Saint-Bonnet sera entièrement refaite afin de rendre une surface homogène et propre à la fin du chantier.

Le préavis expose la réalisation des travaux suivants :

- Travaux de génie civil pour le remplacement des collecteurs communaux d'eaux claires et d'eaux usées liés à la mesure 16 du PGEE.
- Travaux de réfection de la couche de roulement de la totalité du chemin de Saint-Bonnet.
- Travaux de génie civil pour la mise en séparatif de la parcelle 84.
- Travaux de génie civil pour le remplacement de la conduite d'eau potable du SIDERE (travaux de sanitaire non inclus et entièrement géré par le SIDERE).
- Travaux de déplacement du réseau Swisscom.

Coûts des travaux

Le marché a fait l'objet d'une procédure ouverte. 9 soumissionnaires ont choisi de répondre à l'appel d'offre. Après une analyse des principaux critères de notation, l'évaluation des coûts a été réalisée avec les montants de l'offre la plus avantageuse. Le pilotage de la réalisation du nouveau collecteur est confié au bureau d'ingénieurs RIBI SA à Lausanne, spécialisé en hydraulique.

Dans le contexte du préavis n°02/2023 de février 2023, un montant de 300'000 CHF HT avait été indiqué comme première estimation de coût du projet. Il convient de souligner que cette estimation ne prenait en considération que les frais liés au génie civil. Par ailleurs, entre temps, le projet a été affiné et un appel d'offres public a été lancé. Les montants des offres rendues par les soumissionnaires sont tous bien au-delà de ce montant, notamment en raison de l'augmentation continue des coûts des matières premières et de la complexité technique des travaux.

Les coûts mentionnés ci-dessous concernent exclusivement la contribution de la commune pour les travaux, et ne prennent pas en considération la part des travaux financée par le SIDERE, Swisscom et le propriétaire de la parcelle 84.

		Coûts
1. Coûts des travaux de génie civil pour les collecteurs de la commune de Dully	CHF	391'800.-
2. Coûts des travaux de génie civil pour la réfection complète de la chaussée du chemin de Saint-Bonnet	CHF	22'600.-
3. Honoraires d'ingénieurs exécution	CHF	64'000.-
4. Honoraires pour prestations de géomètre (implantations et relevé de l'ouvrage)	CHF	6'000.-
5. Constats des bâtiments avant travaux	CHF	4'300.-
6. Mesure de mouvement pendant le chantier	CHF	6'200.-
7. Indemnités vignes	CHF	37'500.-
8. Frais d'inscription des servitudes	CHF	2'000.-
9. Assurances RC et TC	CHF	10'000.-
10. Divers et imprévus	CHF	53'200.-
Total HT	CHF	597'700.-
Total TTC (7.7% TVA)	CHF	643'722.90
Montant arrondi Total TTC	CHF	650'000. --

Délais prévisionnels (2023-2024)

Août-Septembre 2023
Octobre 2023
Juillet 2024

Enquête publique
Début probable des travaux
Fin probable des travaux

Financement

La Municipalité demande un crédit d'investissement pour les travaux de construction des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées d'un montant TTC de CHF 650'000.-. Ce montant sera amorti sur 60 ans maximum selon les nouvelles durées d'amortissement prévues par MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé) et qui entrera en vigueur le 01.01.2024.

DÉCISION DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

Le Conseil général,

- vu le préavis municipal n° 08
 - entendu le rapport de la Commission de construction,
 - entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
 - considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,
- décide

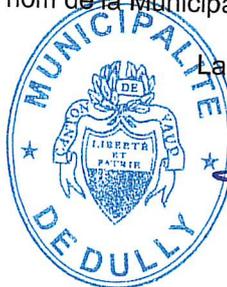
- **d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 650'000.- TTC pour la réalisation des travaux de construction des collecteurs d'évacuation des eaux dans le quartier de Saint-Bonnet et la suppression du déversoir d'orage 106**
- **d'amortir ce montant dès la 1^{ère} année après les travaux de construction sur une période de 60 ans maximum**
- **de financer cet investissement par le flux de la trésorerie communale et/ou selon l'évolution des finances communales par un emprunt.**

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 septembre 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

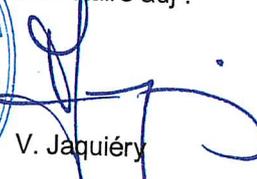
Au nom de la Municipalité

Le Syndic :


F. Mani



La Secrétaire adj :


V. Jaquiéry